



SECTION SKI NAUTIQUE ET WAKEBOARD DU YACHT CLUB DE VICHY

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 03200 VICHY

Téléphone : 04.70.98.73.55.

Email : ycvichy@gmail.com

TARIFS ET BULLETIN D'ADHESION 2018

VOS COORDONNEES

Nom :	Prénom :		
Adresse :			
Code Postal et ville :		Date de naissance : / /	
Téléphone :		Email :	

DROITS DE MOUILLAGE ET CABINE :

> Vous choisissez la formule correspondante à vos besoins :

FORMULE	TARIF UNITAIRE	NOMBRE	CHEQUE A LIBELLER A L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC
Mouillage à l'année	145,00 €		
Mouillage au mois	43,50 €		
Mouillage à la semaine	22,50 €		
Cabine (à l'année uniquement)	80,00 €		
<i>Photocopies permis fluvial et attestation d'assurance à fournir</i>			

> Attention, le règlement de votre place est reversé intégralement au Trésor Public. Il ne couvre en aucun cas les adhésions et licences donnant notamment accès aux infrastructures du club : douche, utilisation slalom, emprunt ponctuel de matériel (avec accord du pilote du club) et couvrant les frais de fonctionnement de la base.

ADHESION ET LICENCE :

TYPE DE LICENCE	TARIF UNITAIRE LICENCE FFSNW	TARIF UNITAIRE ADHESION YCV	NOMBRE	TOTAL
ADHESIONS INDIVIDUELLES				
Adulte	45,00 €	70,00 €		
Etudiant	45,00 €	45,00 €		
Enfant -18 ans	30,00 €	40,00 €		
Enfant - 10 ans	15,00 €	40,00 €		
ADHESION FAMILLE <i>(Chef de famille ou couple ayant ou pas des enfants mineurs ou à charges vivant au foyer)</i>				
Adulte	45,00 €	147 € pour toute la famille		
Etudiant	45,00 €			
Enfant -18 ans	30,00 €			
Enfant - 10 ans	15,00 €			
ADHESIONS COUPLE				
Adulte	45,00 €	120 € pour les 2		

IMPORTANT, A PROPOS DES TARIFS : Le Yacht Club de Vichy n'est pas une entreprise mais une association loi 1901 ; nous ne faisons aucun bénéfice. Les coûts des licences sont ceux de la FFSNW, à qui ils sont intégralement reversés. Les adhésions et tours de ski nous permettent autant que possible d'équilibrer les comptes du club, couvrant exclusivement les coûts de fonctionnement et les investissements nécessaires.

"Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club, je l'accepte et m'engage à le respecter".

A Vichy, le _____ 2018

Signature :